

Schéma directeur

Ecole et informatique





1

Un texte ambitieux qui définit les cibles pour 2012

présenter un état des lieux

- élaborer un concept pédagogique pour l'initiation aux TIC et leur **intégration** dans la scolarité initiale, primaire et secondaire !
- développer les **formations** initiale et continue des enseignants en conséquence !
- **harmoniser** la politique d'équipement informatique sur tout le territoire du canton, en fonction des objectifs pédagogiques fixés !
- élaborer un concept d'organisation pour la **gestion** du parc informatique, !

proposer une organisation par sous-projets et une planification pour l'atteinte des objectifs en 2012

2

Stratégies

Capitaliser - Autonomiser

Centre de compétences "Ecole et Informatique"

<p style="text-align: center;">Technique</p> <div style="display: flex; flex-direction: column; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid black; width: 80%; text-align: center; padding: 2px;">Projets</div> <div style="border: 1px solid black; width: 80%; text-align: center; padding: 2px;">Support</div> <div style="border: 1px solid black; width: 80%; text-align: center; padding: 2px;">Technique</div> </div>	<p style="text-align: center;">Pédagogique</p> <div style="display: flex; flex-direction: column; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid black; width: 80%; text-align: center; padding: 2px;">Projets</div> <div style="border: 1px solid black; width: 80%; text-align: center; padding: 2px;">Formation</div> </div>
--	--

Séparer le pédagogique du technique

3

Intégration

Avec les plans d'étude
En prenant en compte les différences



D'ici 2012, au terme prévu pour le projet «Ecole et informatique», les TIC seront **intégrées dans toutes les disciplines**, à des degrés qui varieront en fonction des spécificités de chaque discipline, et des ressources pédagogiques et techniques seront accessibles en ligne.

A cet effet, l'enseignant introduira dans son enseignement les spécificités offertes par les TIC, soit en tant qu'outils de fabrication de documents, soit en tant qu'outils d'accès aux connaissances et à leur partage, et **réajustera la pédagogie** de sa discipline dans le cas où le recours aux TIC se révèle plus efficace.

4

La personne-ressource

Organisation dans les établissements

- Mission 1 : **intégration pédagogique des TIC** : une personne dans chaque établissement responsable de l'intégration des TIC dans l'enseignement, dont la mission est de garantir l'atteinte des objectifs pédagogiques, et d'assurer que les tâches d'animation et de support sont bien effectuées. !
- Mission 2 : animation pédagogique : le rôle d'animation informatique tel qu'on le connaît aujourd'hui va évoluer vers un rôle plus clairement pédagogique de **personne-ressource** envers les collègues enseignants.

5

La personne-ressource

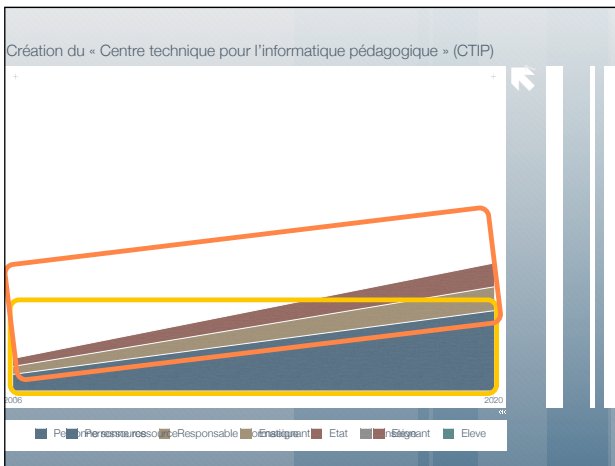
Rôle pédagogique plus important

L'Unité informatique départementale du DFJ prévoit de réorienter une partie de ses activités actuelles vers un support accru aux responsables informatiques pédagogiques dans les établissements. Une harmonisation de l'équipement à usage pédagogique sera garantie par le **déploiement de master** et une **gestion cantonale du parc informatique**.

<http://vd.educanet2.ch/liens/>

Les responsables informatiques pédagogiques pourront ainsi consacrer une part plus importante de leur temps de décharge actuel à des **tâches pédagogiques** plutôt qu'à la maintenance des ordinateurs.

6



7
